

En 2h30, le juge traite 6 affaires et distribue 3 années de prison ferme

Date : 02-06-2017





Montpellier Poing Info, le 2 juin 2017 - Record de rapidité hier lors des séances de comparution immédiates du tribunal correctionnel de Montpellier.

En 2h30 seulement, le juge a décidé de l'avenir de 6 prévenus à qui l'on reprochait des outrages, des vols, des conduites en état d'ivresse et sans permis ou bien encore de la détention de cannabis. Pour chaque affaire, le juge est censé s'intéresser à la personnalité du prévenu (connaître son parcours, savoir ce qu'il fait dans la vie) et mener des débats contradictoires concernant les faits qu'on lui reproche, en donnant la parole à son avocat, au procureur et éventuellement à l'avocat de la partie adverse.

Avec une moyenne de 25 minutes par personne, le juge n'a évidemment rien respecté de cette procédure ,mais ça ne l'a pas empêché de distribuer 4,5 années de prison, dont 3 ferme + une ordonnance de placement en détention provisoire. C'est quoi la prochaine étape ? Des jugements rendus automatiquement par un ordinateur ?